

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE MARDI 27 MARS 2018, À
16 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
SITUÉE AU 129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE LA PRÉFÈTE, MADAME NADIA MINASSIAN,
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

M.	Henri Grenier, maire	Mun. de Port-Daniel — Gascons
M ^{me}	Louissette Langlois, maire	Ville de Chandler
M.	Gino Cyr, maire	Ville de Grande-Rivière
M.	Roberto Blondin, maire	Mun. de Ste-Thérèse-de-Gaspé
M ^{me}	Cathy Poirier, maire	Ville de Percé

Ainsi que le personnel de la MRC du Rocher-Percé :

M^{me} Christine Roussy, aménagiste & adjointe à la direction
M. Mario Grenier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 16 h 00 par la préfète, madame Nadia Minassian. Madame Christine Roussy, adjointe à la direction, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

18-03-050-E

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION (ART. 157, CM)

Les membres du conseil étant tous présents, renoncent à l'envoi de l'avis de convocation conformément à l'article 157 du Code municipal du Québec.

La renonciation à l'avis de convocation dûment signée par les membres du conseil est jointe en annexe du procès-verbal.

18-03-051-E

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que la préfète procède à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Louissette Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour tel que présenté

18-03-052-E

PARTICIPATION AU PROGRAMME DE CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ÉTÉ 2018

CONSIDÉRANT le programme de cadets de la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé participe au programme de cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2018 et contribue pour un montant maximal de 10 000 \$.

18-03-053-E

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU PROGRAMME DE CADETS -- ÉTÉ 2018

CONSIDÉRANT que la MRC participera au programme de cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Gino Cyr, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé autorise la préfète, madame Nadia Minassian, à signer tout document relatif à ladite entente.

18-03-054-E

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Henri Grenier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée; il est 16 h 15.

Nadia Minassian
Préfète


Mario Grenier
Directeur général & sec.-trésorier

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
TENUE LE MARDI 27 MARS 2018, À 16 HEURES, À LA SALLE DE CONFÉRENCE
DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
SITUÉE AU 129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER**

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION (ART. 157, CM)

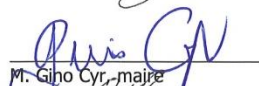
Conformément à l'article 157 DU CODE MUNICIPAL, les soussignés, tous membres du conseil de la MRC du Rocher-Percé, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire à la salle de conférence de la MRC du Rocher-Percé située 129, boul. René-Lévesque Ouest, le 27 mars 2018, à 16 h 00, et consentent à prendre en considération les sujets suivants :

- 1) Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum
- 2) Renonciation à l'avis de convocation
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Participation au programme de cadets SQ – été 2018
- 5) Autorisation de signature de l'entente avec la SQ relativement au programme de cadets SQ – été 2018
- 6) Levée de la séance


M. Henri Grenier, maire


M^{me} Nadia Minassian, préfète


M^{me} Louise Langlois, maire


M. Gino Cyr, maire


M. Roberto Blondin, maire


M^{me} Cathy Poirier, maire